



BANQUE MONDIALE

**Association
pour le développement de
l'éducation en Afrique (ADEA)**

**Ministère de l'Éducation
Nationale du Mali**

Conférence sur les Enseignants Non-Fonctionnaires

21 au 23 novembre 2004, Bamako, Mali

co-organisée par l'ADEA, la Banque Mondiale, l'Internationale de l'Éducation et
le Ministère de l'Éducation Nationale de Mali

RESUME

La rémunération des enseignants de l'enseignement primaire dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne

*par Alain Mingat
Banque mondiale, Région Afrique*

L'auteur analyse différentes problématiques de la rémunération des enseignants en relation avec les objectifs EPT d'universalisation d'un enseignement primaire complet, de qualité et d'équité des services éducatifs dans des pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara. Il dévoile un contexte caractérisé par une baisse de la moyenne mondiale des salaires des enseignants avec des impacts inégaux eu égard aux différences de performances économiques des régions considérées. Pour ce qui est des pays africains considérés ici, les fortes contraintes macro-économiques et les difficultés des finances publiques combinées aux besoins massifs de scolarisation ont conduit à recruter, sous des modalités variées, de nouvelles catégories d'enseignants à coûts réduits.

Considérant les choix de politique qu'offre la large gamme, en Afrique au Sud du Sahara, de niveaux de salaires, de proportions du PIB affectées à l'éducation et de taux d'achèvement primaire, l'analyse révèle les limitations de couverture scolaire, de taux d'achèvement et d'encadrement associés à des salaires relativement trop élevés. En revanche, des salaires trop bas sont supposés avoir des incidences négatives sur la rétention et donc sur l'accumulation d'expérience professionnelle du personnels enseignants aussi que sur la disponibilité dans l'accomplissement de leur mission.

L'auteur propose alors des approches économiques qui permettent de situer un salaire d'équilibre. Du point de vue national, il est possible d'élaborer soit à partir d'une comparaison entre les salaires des enseignants et ceux de personnes disposant d'une qualification similaire, soit sur la base des flux de l'offre et de la demande au regard des besoins de recrutement actuels et/ou anticipés. Au plan international, on peut aussi comparer les pratiques dans différentes régions du monde, en particulier en référence aux pays en voie du développement les plus performants dans la réalisation des objectifs EPT. C'est ainsi que procède le cadre indicatif qui suggère un salaire moyen égal à 3,5 fois le PIB per capita. En termes de bilan et de perspectives, les études de cas concernant 12 pays francophones d'Afrique de l'Ouest montrent que:

- entre 1998 et 2000 les pays qui ont eu recours de manière significative à ces nouvelles catégories d'enseignants ont enregistré des accroissements d'effectifs scolarisés (30%) deux fois plus élevés que ceux qui ne l'ont pas fait;
- plusieurs options permettent de recruter des enseignants en nombre suffisant tout en tenant compte de la soutenabilité financière, de la pérennité et de la qualité de leurs

services afin de répondre aux besoins en enseignants nécessités par la réalisation de l'EPU en 2015 (654.000 contre 221.00 à l'heure actuelle).

- Différents structures et cadres institutionnels concernant les réseaux scolaires publics ou privés, les contrats de travail, les plans de carrière peuvent servir de base à l'évolution diversifiée de la situation.

Le document souligne, en conclusion, l'importance d'un système pérenne pour le recrutement et la rétention, des dispositifs de formation et d'appui pédagogique ainsi que des conditions d'emploi et de rémunération. A cet égard, la formation professionnelle initiale est posée comme utile bien qu'une durée excédant un an ne semble pas faire la différence. De même la motivation des enseignants représente un facteur essentiel mais elle ne se réduit pas au salaire même s'il convient de prendre en considération celui-ci.